

De : Stickney, Matt
Envoyé : Le vendredi 1^{er} mai 2020, 9:11
À : Kim, Sabrina
Objet : Re: Mise à jour du BCP sur l'équipement de protection individuel

Oui, je les reçois!

Envoyé de mon iPhone

Le 1^{er} mai 2020 à 8 h 16, Kim, Sabrina <Sabrina.Kim@pmo-cpm.gc.ca> a écrit : Recevez-vous ces informations tous les matins?

Souhaitez-vous les recevoir?

Drogues, instruments médicaux et équipement de protection individuel

- Jusqu'à présent, **vingt-trois** essais cliniques de drogues (+2 depuis le **29 avril**) ont été autorisés au Canada. Le dernier en date porte sur le NP-120 (Ifenprodil) comme traitement d'appoint pour les patients atteints de la COVID-19. Parmi les nouveaux essais cliniques autorisés figurent notamment un essai réalisé par le Réseau universitaire de santé (UHN) portant sur l'interferon lambda pour le traitement de patients souffrant d'une infection bénigne à modérée à la COVID-19, et un essai multicentrique de l'Université du Manitoba portant sur l'Innohep (tinzaparine), le Lovenox (énoxaparine), le Fragmin (daltéparine sodique) et l'héparine sodique comme anticoagulant à doses thérapeutiques pour le traitement de patients hospitalisés atteints de la COVID-19.
- Le 30 avril, Santé Canada a autorisé :
 - 10 demandes de licence d'établissement d'instruments médicaux (LEIM);
 - 61 nouveaux désinfectants pour les mains;
 - 49 nouvelles licences sur site conformément aux normes de service accélérées provisoires pour les médicaments en vente libre et les produits de santé naturels.
- **Mise à jour sur les tests**
 - Alors que les provinces cherchent à accroître fortement la capacité de dépistage, l'approvisionnement à l'échelle nationale en réactifs, en produits chimiques et en produits de consommation, destinés au processus de dépistage, revêt une importance croissante. Afin de soutenir cet effort, on achemine actuellement des écouvillons fabriqués au Canada par impression en 3D et par moulage par injection au Laboratoire national de microbiologie aux fins d'essais d'efficacité.
 - SPAC a également indiqué qu'il avait modifié le contrat conclu avec LumimUltra pour augmenter le volume de réactif prévu au contrat ainsi que la durée du contrat proprement dit.

Mise à jour sur l'état d'approvisionnement

- **Respirateurs N95**

- L'entrepôt de l'ASPC a reçu hier (30 avril) **60 000 respirateurs N95**. Étant donné que ces respirateurs sont conformes aux exigences du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH) des États-Unis visant les respirateurs N95, ils n'auront pas besoin de subir d'autres essais au CNRC avant d'être attribués et distribués aux provinces.
- Des échantillons de masques KN95 Tango, qui sont arrivés de Chine le 28 avril, ont été acheminés au CNRC aux fins d'essais. Il s'agit de la première expédition de masques Tango que l'on a reçue depuis que le fournisseur a mis en œuvre des mesures de contrôle de la qualité pour régler les problèmes d'efficacité posés par les masques KN95 des expéditions précédentes.

• **Livraisons de Chine**

- Tel que prévu, un vol transportant **950 000 respirateurs N95** est arrivé hier (30 avril). Un deuxième vol a atterri hier soir avec à son bord **700 000 respirateurs N95, 6 millions de masques chirurgicaux** et une quantité non divulguée de masques pour le Québec.
 - Une expédition de **170 000 blouses** doit arriver ce soir (1^{er} mai). Un certain nombre (non divulgué) d'autres marchandises faisaient partie de l'expédition, mais elles ont été retenues pour un contrôle aléatoire à la douane. SPAC collabore avec le personnel consulaire pour déterminer la nature du problème et si le retard est lié aux nouvelles règles visant les exportations, adoptées le 25 avril par le gouvernement chinois.
 - Les prochains avions cargo devant quitter la Chine (un le 5 mai, deux le 6 mai et un les 7, 8 et 9 mai) transporteront à leur bord de l'équipement de protection individuel pour le gouvernement fédéral et seront principalement consacrés à des expéditions de blouses PriMED.
- **Expédition d'EPI à La Loche** : L'ASPC a confirmé que l'équipement de protection individuel demandé par le village de La Loche, situé dans le nord-ouest de la Saskatchewan, a été expédié à l'organisme de sécurité publique de la Saskatchewan de Prince Albert (Saskatchewan). Des représentants de Sécurité publique Canada communiqueront avec leurs homologues de la province pour s'assurer que l'équipement est effectivement parvenu à la collectivité de La Loche.

Sabrina Kim
 Conseillère en enjeux
 Cabinet du premier ministre
 613-795-7803